

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 8 avril 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/04/08-1/01

**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220408-lmc100000023598-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 15/04/2022

Réception Préfet : 15/04/2022

Publication RAAD : 15/04/2022

**OBJET :** Contrat Intercommunal de Développement (CID) de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne (CAPVM) - Prorogation du délai de présentation d'une demande de versement du premier acompte d'une subvention

Lors de sa Séance du 24 mars 2017, l'Assemblée départementale a adopté le programme d'actions du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne. A ce titre, la commune de Vaires-sur-Marne sollicite un délai supplémentaire pour le versement du premier acompte de la subvention relative à la réhabilitation du Pavillon Louis XIII.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1er juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 7,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier, modifié par délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 19 mai 2017 relative à l'approbation du règlement du Contrat Intercommunal de Développement consolidé,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 24 mars 2017 relative à l'adoption du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/01 du 22 mars 2019 relative à l'adoption de l'avenant n° 1 du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne,

VU la délibération de la Commission permanente n° 1/02 du 25 mai 2020 relative à l'adoption l'adoption d'une convention de réalisation,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

d'accorder à la commune de Vaires-sur-Marne, un délai supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 25 mai 2023, pour solliciter le versement du premier acompte de la subvention de 47 587,45 € accordée pour l'opération d'aménagement de Réhabilitation du Pavillon Louis XIII.

### Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH qui a donné pouvoir à M. Christian ROBACHE  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE

Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne